



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2011-02 du 19 Janvier 2011

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient d'organiser la Maison Civile de l'Empereur sous l'autorité du Grand Maître de Bouche,

Considérant qu'il convient de nommer un Préfet du Palais, chargé de veiller à la tenue et au fonctionnement de chaque palais impériaux,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

M. Stéphane GRANGER est nommé Préfet du Palais.

Article 2

M. Stéphane GRANGER, Préfet du Palais, est chargé de veiller à la tenue et au fonctionnement des palais

impériaux situés dans la ville de Paris, en France.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex